

GUIDE DE DEMANDE POUR LA SUBVENTION FOCUS

2022



FEMMES ET SPORT AU CANADA
CANADIAN WOMEN & SPORT

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu de la subvention

Section 1 : À propos de la subvention Focus

Section 2 : Admissibilité

Section 3 : Élaboration du formulaire de demande
et processus de sélection

Section 4 : Accessibilité, inclusion et confidentialité

Section 5 : Demandes acceptées

Section 6 : Comment présenter une demande?

Foire aux questions

APERÇU DE LA SUBVENTION



Qu'est-ce que la subvention Focus?

La subvention Focus de Femmes et sport au Canada vise à appuyer les filles, les femmes et les personnes représentant la diversité de genre qui ne bénéficient généralement pas de l'accès, du soutien ou du financement requis pour participer pleinement à des activités sportives et physiques.



À combien s'élève le financement disponible?

Il existe trois niveaux de financement : 5 000 \$, 25 000 \$ et 50 000 \$. En tout, 1,7 million de dollars seront versés.



Quand puis-je présenter une demande?

Les demandes de subventions pourront être adressées au programme Focus du mardi 11 octobre 2022 jusqu'au lundi 14 novembre 2022 à minuit, heure de l'Est.



SECTION 1 : À PROPOS DE LA SUBVENTION FOCUS

Pourquoi la subvention Focus a-t-elle été créée?

La subvention Focus de Femmes et sport au Canada vise à appuyer les filles, les femmes et les personnes représentant la diversité de genre qui ne bénéficient généralement pas de l'accès, du soutien ou du financement requis pour participer pleinement à des activités sportives et physiques.


La subvention Focus fait partie de l'initiative [Le sport communautaire pour tous](#), qui cherche à éliminer les obstacles et à augmenter les taux de participation au sport pour les groupes sous-représentés. Ce projet a pu être mis sur pied en partie grâce au soutien du gouvernement du Canada.

À qui s'adresse la subvention Focus?

La subvention s'adresse aux organismes communautaires de sport et d'activité physique qui s'efforcent d'éliminer les obstacles à la participation et d'offrir davantage de possibilités aux filles, aux femmes et aux participant.e.s représentant la diversité de genre qui sont issu.e.s des collectivités suivantes :

- personnes 2SLGBTQIA+;
- personnes noires;
- Autochtones, membres des Premières Nations, Inuits, Métis, autres;
- personnes racisées;
- personnes à faible revenu;
- personnes ayant un handicap;
- personnes nouvellement arrivées au Canada (c.-à-d. il y a 5 ans ou moins).

Pour qu'une initiative soit admissible à une subvention Focus, **au moins 80 % des participant.e.s** doivent s'identifier ou appartenir à l'une des collectivités susmentionnées.



SECTION 1 : À PROPOS DE LA SUBVENTION FOCUS

Quels types d'initiatives peuvent recevoir du financement?

La subvention Focus vise à soutenir les initiatives qui :

- favorisent le maintien de la participation des filles, des femmes et des personnes représentant la diversité de genre au sport et à l'activité physique;
- accroissent le leadership ou la représentation des filles, des femmes et des personnes représentant la diversité de genre dans le sport et l'activité physique;
- renforcent les capacités de l'organisation en matière d'équité des genres et d'inclusion.

Femmes et sport au Canada reconnaît que la définition qui est habituellement accolée au mot « sport » est restreinte et ne tient pas compte de tous les types de programmes qui s'appuient sur les activités physiques et récréatives. Par conséquent, notre définition du sport comprend les programmes culturels, les programmes liés au territoire, les programmes axés sur les jeux ainsi que les programmes qui favorisent la redécouverte de l'identité. Les demandes liées à de tels programmes sont donc les bienvenues.



SECTION 1 : À PROPOS DE LA SUBVENTION FOCUS

Quel est le financement disponible?

La subvention Focus se décline en trois volets de financement distincts. De nombreuses subventions seront octroyées dans le cadre de chacun de ces volets :



En tout, **1,7 million** de dollars seront versés.

Vous trouverez des explications détaillées à propos des exigences qui s'appliquent à chaque volet plus bas, dans la section « Admissibilité ».

Quand puis-je présenter une demande?

Les demandes de subventions pourront être adressées au programme Focus du mardi 11 octobre 2022 jusqu'au lundi 14 novembre 2022 à minuit, heure de l'Est.

SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ



Considérations importantes et renseignements requis

Pour qu'une initiative soit admissible à une subvention Focus, au moins 80 % des participant.e.s doivent s'identifier ou appartenir à l'une des collectivités suivantes :

- personnes 2SLGBTQIA+;
- personnes noires;
- Autochtones, Premières Nations, Inuits/Inuk, Métis, autres;
- personnes racisées;
- personnes à faible revenu;
- personnes ayant un handicap;
- personnes nouvellement arrivées au Canada (c.-à-d. il y a 5 ans ou moins).

Toutes les organisations qui présentent une demande doivent fournir un numéro d'entreprise délivré par l'ARC.

Les fonds octroyés par l'entremise de la subvention devront être dépensés d'ici mars 2023.



SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ

Les critères d'admissibilité sont les mêmes pour tous les volets de financement, mais les informations devant figurer dans la demande sont légèrement différentes. Bien que toutes les demandes doivent contenir des renseignements à propos du budget de l'initiative, dans le cadre des volets de 25 000 et de 50 000 \$, il est également nécessaire de fournir les informations ci-après :

- documents financiers;
- pour les demandes qui concernent la subvention de 50 000 \$, une lettre d'appui d'une organisation partenaire ou d'un.e dirigeant.e communautaire pouvant attester de l'expérience de l'organisation demanderesse en ce qui a trait à l'offre de programmes de qualité, sûrs et inclusifs pour les filles, les femmes et/ou les personnes représentant la diversité de genre qui sont issues des collectivités visées. Pour plus de détails, consultez la section « Critères d'évaluation ».

Les organisations peuvent soumettre plusieurs demandes, y compris une demande distincte pour chacun des volets de financement. Il convient toutefois de souligner que chaque organisation ne pourra pas recevoir plus d'une (1) subvention Focus.

Il est possible que Femmes et sport au Canada communique avec votre organisation afin de confirmer certaines informations fournies dans la demande.

Les demandes reçues après le 14 novembre 2022 ne seront pas considérées.

SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ



Qui est admissible?

Les organismes communautaires, sans but lucratif ou caritatifs qui sont dirigés par ou offrent des services directs à des filles, des femmes et/ou des personnes représentant la diversité de genre issues des collectivités prioritaires énumérées plus haut sont encouragés à présenter une demande.

Les organisations intéressées doivent avoir un numéro.

Exemples d'organisations admissibles :

- associations;
- organismes caritatifs;
- organismes communautaires;
- communautés autochtones;
- organismes provinciaux de sport;
- organismes multisports;
- organismes nationaux de sport;
- organismes sans but lucratif;
- organismes religieux;
- clubs de sport ou d'activité physique.

Si vous êtes un groupe communautaire qui n'a pas de numéro d'entreprise, envisagez de vous associer à un organisme local qui sera votre parrain fiscal (ex. Centres d'amitié, Agences d'aide à l'établissement, etc.). Le parrain fiscal serait responsable de toutes les exigences de subvention (par exemple, acceptation de fonds, rapports, etc.).

Important à noter : Nous avons reçu des commentaires selon lesquels la limite d'admissibilité précédente d'un million de dollars était restrictive pour les organisations qui travaillent dans et pour les communautés, et nous avons donc modifié nos conditions d'admissibilité pour servir celles qui sont censées bénéficier de cette opportunité. L'objectif de cette subvention est de renforcer la capacité des organisations communautaires à servir leurs communautés. La priorité sera donnée aux organisations qui travaillent au niveau communautaire.



SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ

Qui n'est pas admissible?

Les organisations suivantes ne sont pas admissibles à une subvention Focus :

- X écoles;
- X municipalités;
- X les particuliers qui souhaitent utiliser les fonds à des fins personnelles ne sont pas admissibles;
- X initiatives dont les services s'adressent à des collectivités à l'extérieur du Canada;
- X organisations internationales.

Quelles sont les dépenses admissibles?

Les fonds de la subvention Focus peuvent servir à payer des dépenses qui sont directement liées aux activités de l'initiative, p. ex. :

- rémunération des ressources humaines directement liées aux activités de l'initiative (c.-à-d. salaires et avantages sociaux, honoraires des personnes chargées de l'animation, etc.);
- coûts relatifs aux installations;
- marketing et communications liés aux activités de l'initiative;
- frais de déplacement liés à la mise en œuvre de l'initiative;
- coûts de l'équipement directement lié aux activités de l'initiative;
- formation des participant.e.s et/ou des responsables;



SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ

- frais d'inscription liés aux activités de l'initiative;
- collecte et stockage des données;
- garde d'enfants;
- les frais administratifs (c.-à-d. pourcentage des frais de vérification des états financiers, pourcentage des frais de comptabilité, pourcentage des coûts d'assurance) doivent être inférieurs à 20 % du budget total du projet.

Les dépenses admissibles doivent être planifiées, raisonnables et équitables. Les approches les plus économiques doivent être privilégiées de manière à ce que les fonds soient optimisés. Les dépenses frivoles ou abusives pourraient conduire à la disqualification de l'organisation et/ou à l'obligation de rembourser les fonds versés.

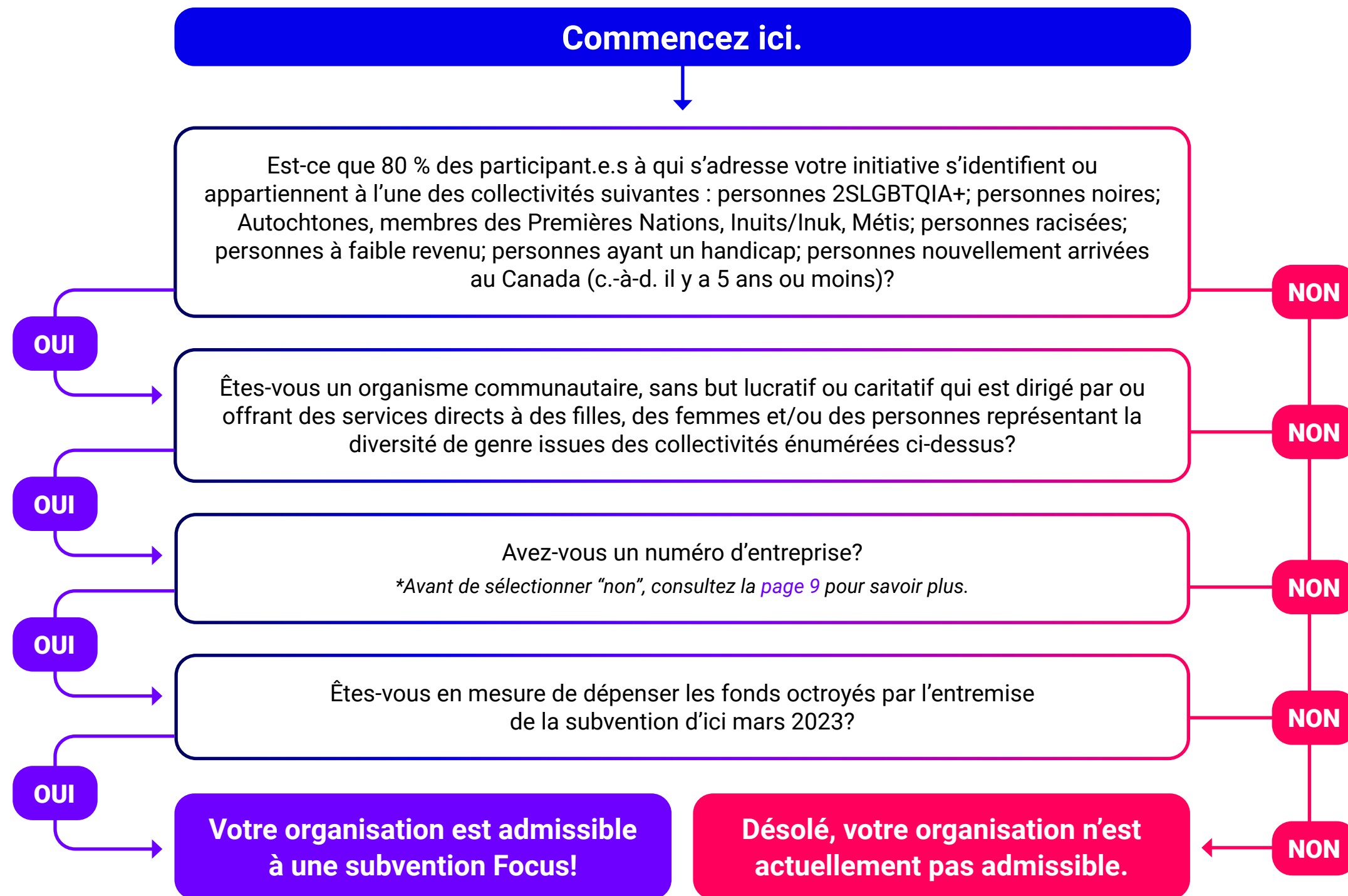
Quelles dépenses ne sont pas admissibles?

- Frais engagés avant septembre 2022 ou après le 31 mars 2023.
- Frais de représentation (c.-à-d. cadeaux, fêtes, articles ou services offerts en guise de remerciements).
- Prix en biens et services et prix en argent.
- Réclamations d'assurance, frais ou réclamations juridiques, contraventions ou amendes.
- Indemnités de licenciement, primes, commissions, frais de recrutement.
- Substances légales ou illégales (c.-à-d. achat d'alcool, de cannabis ou de drogues).
- Investissements ou développement de fonds.
- Immobilisations ou investissements de capitaux.

SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ



VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE.



Les organisations demandresses doivent respecter tous les critères énumérés ci-dessus afin d'être admissibles.



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Comment le formulaire de demande a-t-il été élaboré?

Femmes et sport au Canada a créé le Comité consultatif de la subvention Focus dans le but de s'assurer qu'une variété de points de vue éclaire l'élaboration du formulaire de demande, le processus d'examen et le processus final de prise de décisions. Ce comité est formé de personnes ayant une diversité d'expériences vécues et professionnelles et d'identités intersectionnelles. Les membres du comité proviennent de différentes régions du pays et occupent des fonctions variées, que ce soit dans le sport ou dans d'autres domaines.

Le Comité consultatif de la subvention Focus est formé des personnes suivantes :

- Andrew Paris – Responsable de l'entraînement, Équité, diversité, inclusion et mentorat, Institut canadien du sport de l'Atlantique (il/lui), N.-É.
- Carreira Lamoreux – Directrice des projets spéciaux, MASRC (Manitoba Aboriginal Sport & Recreation Council) (elle/she), Manitoba
- Cassandra Manuel – Gestionnaire des projets provinciaux d'inclusion dans le sport et les loisirs, Recreation Nova Scotia (elle/she), N.-É.
- Emily O'Connor – Directrice des opérations de la haute performance, Canada Cyclisme (elle/she), Ontario
- Fiona Huang – Candidate à la maîtrise ès sciences de la santé en physiologie médicale, Département de physiologie, Université de Toronto, Ontario
- Gabby Faoro – Coordinatrice de la haute performance, Canada Cyclisme (elle/she), Ontario



SECTION 3 : **ÉLABORATION** **DU FORMULAIRE** **DE DEMANDE ET** **PROCESSUS DE** **SÉLECTION**

- Kalyani Vartak, Ph. D. – Chercheure, Groupe AXDEV inc., (elle/she), Québec
- Kiruthika Rathanaswami – Gestionnaire des programmes pour adultes, Volleyball B.C. (elle/she), C.B.
- Mardi Daley – Animateur de l'engagement des jeunes de la fondation du Lived Experience Lab (elle/she), Ontario
- Shannon Dunfield – Présidente de l'ISCA (Indigenous Sport Council of Alberta) et présidente du Conseil des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (elle/she), Alberta

Comment les demandes seront-elles examinées et sélectionnées?

Chaque demande reçue sera étudiée par au moins deux (2) examinateurs.trices formé.e.s faisant partie du Comité consultatif de la subvention Focus. Le comité créera ensuite une liste restreinte pour chacun des niveaux de financement. Les demandes figurant sur ces listes seront de nouveau examinées par le Comité de sélection de Femmes et sport au Canada.

Tous les membres du Comité consultatif de la subvention Focus et du personnel de Femmes et sport au Canada suivront une formation sur les préjugés inconscients et, s'il y a lieu, déclareront tout conflit d'intérêts de manière à s'assurer que le processus soit juste et équitable pour toutes les organisations demanderesse.



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Il est malheureusement impossible de financer toutes les organisations, et il est possible que certaines organisations ne reçoivent pas le niveau de financement demandé. En s'appuyant sur les pointages décernés lors de l'évaluation, Femmes et sport au Canada octroiera les fonds de façon proportionnelle en tenant compte des collectivités auxquelles les initiatives s'adressent et des considérations géographiques. Par exemple, si 15 % de toutes les demandes reçues proviennent de la Saskatchewan, environ 15 % des fonds disponibles par l'entremise de la subvention seront versés à des organisations de la Saskatchewan qui respectent les critères d'admissibilité.

Compte tenu des capacités de notre équipe et du volume de demandes, **nous ne pouvons malheureusement pas fournir de rétroactions à propos d'une demande en particulier.**

Bien que nous ayons fait de notre mieux pour concevoir un processus d'examen et de sélection impartial et équitable, nous savons que les fonds dont nous disposons ne nous permettront pas de répondre à toutes les demandes, même si ces dernières sont d'une qualité supérieure. Nous espérons que les explications que nous vous fournissons ici en toute transparence vous aideront à mieux comprendre notre processus décisionnel et à vous réjouir pour les organisations dont la demande a été acceptée.



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Comment les candidatures seront-elles évaluées ?

Niveau de financement	Question de candidature	Orientation de l'évaluation
tous les niveaux	Décrivez les filles, les femmes et/ou les personnes représentant la diversité de genre qui sont issues des collectivités pour lesquelles vous souhaitez obtenir du financement. Quels sont les obstacles ou les facteurs habilitants en matière de participation au sport et à l'activité physique?	Démontre une compréhension de qui sont les participants, de ce qui les empêche de participer et de ce qui les aide à participer à des sports/activités physiques.
tous les niveaux	Décrivez les relations et/ou les liens que votre organisation a avec la ou les collectivités à qui s'adressera votre programme.	Détaille comment l'organisation est représentative de la ou des communautés desservies. OU Démontre une histoire réussie d'établissement de relations et de travail collaboratif et positif avec la ou les communautés qui seront servies par le biais de cette initiative.
tous les niveaux	Personnel (p. ex., responsables du programme, entraîneur.e.s, animateur.trices, bénévoles) – Décrivez les antécédents et/ou les qualifications des personnes qui offriront le programme.	Démontre une considération pour ce qui est bénéfique et/ou nécessaire de la part des responsables de programme (par exemple, les pratiques de sécurité, la formation, les relations, la représentation, etc.).



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Niveau de financement	Question de candidature	Orientation de l'évaluation
tous les niveaux	Environnement – Décrivez le lieu où le programme sera présenté et les mesures que vous prendrez afin que ce lieu soit accessible, inclusif et sécuritaire.	Fait preuve de considération et de planification pour l'accessibilité, l'inclusivité et la sécurité de l'espace physique.
tous les niveaux	Environnement – Décrivez les mesures de protection et les pratiques qui sont mises en œuvre pour s'assurer que l'environnement est accessible, inclusif et sécuritaire.	Fait preuve de considération et de planification pour rendre l'environnement social et émotionnel accessible, inclusif et sûr (par exemple, règle de 2, cercle de partage, etc.)
tous les niveaux	Programmes – Décrivez le programme pour lequel vous aimeriez obtenir une subvention et/ou les activités qui y sont liées.	Les activités démontrent un lien clair avec les objectifs d'impact sélectionnés dans la question ci-dessus. <i>*Nous accueillons toutes les formes de programmes de sport, d'activité physique et de loisirs, y compris les programmes de bien-être, les programmes basés sur la terre et ceux qui se concentrent sur la reconnexion avec la communauté et l'identité personnelle.</i>
tous les niveaux	Programmes – Décrivez comment le programme et/ou les activités qui y sont liées répondent aux besoins des participantes et sont adaptées à leur stade de développement, amusantes ou stimulantes.	Démontre une compréhension de la façon de créer intentionnellement un programme/environnement qui tient compte des besoins des filles, des femmes et/ ou les personnes représentant la diversité de genre (par exemple, créer un sentiment d'appartenance, approprié au développement, amusant, stimulant, etc.) et/ou adresse les obstacles qui ont été décrits dans la question ci-dessus.



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Niveau de financement	Question de candidature	Orientation de l'évaluation
tous les niveaux	Veillez fournir le budget de votre programme.	Dans quelle mesure le budget démontre-t-il une allocation raisonnable et appropriée des fonds ?
25 000 \$ et 50 000 \$	Quels défis prévoyez-vous rencontrer lors de la création et/ou de la mise en œuvre de votre programme? Quel est votre « plan B » (solutions de rechange) pour surmonter ces défis?	Démontre une compréhension des risques associés à l'initiative et comment les planifier efficacement afin que le programme ne s'arrête pas à cause du défi.
25 000 \$ et 50 000 \$	En réfléchissant à vos objectifs en matière de retombées (voir la question ci-dessus), expliquez comment vous aller effectuer le suivi du programme et en mesurer le succès?	Démontre une compréhension de la façon de mesurer le succès de l'initiative d'une manière culturellement appropriée.
25 000 \$ et 50 000 \$	Selon vous, quelles retombées durables votre programme aura-t-il?	Démontre une compréhension de certaines des principales façons dont l'organisation souhaite aider / inspirer / améliorer la communauté à l'avenir grâce au programme proposé.
25 000 \$ et 50 000 \$.	Documents financiers	Examen pour comprendre la capacité et l'historique de la gestion financière.
50 000 \$	Lettre de support	Passez en revue pour comprendre la réputation de l'organisation dans la communauté.



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Quel niveau de financement convient à notre organisation ?

La réponse courte est que cela dépend de ce que vous cherchez à financer, et non de la taille de votre organisation. Si vous avez un plan raisonnable pour les fonds de subvention pour lesquels vous postulez et que vous pouvez répondre aux attentes des bénéficiaires de subventions (voir « [Liste de contrôle des candidats financés](#) » à la page 22), alors postulez pour n'importe quel niveau de financement qui convient le mieux à l'initiative de votre organisation.

Exemple A : Vous pourriez être une organisation plus petite qui a besoin de financement pour un programme de saison complète (par exemple, la formation des leaders, la rémunération des leaders, la subvention des frais d'inscription des participants, les frais de salle, etc.).

Exemple B : Vous pourriez être une organisation plus grande qui n'a besoin que de 5 000 \$ pour soutenir une partie d'un programme plus vaste qui a d'autres sources de financement (par exemple, l'achat d'équipement spécifique au genre pour votre programme).



SECTION 3 : ÉLABORATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Ressources pour remplir la demande

- lien vers le formulaire téléchargeable contenant les questions;
- modèle de budget;
- modèle de lettre d'appui.

Ressources utiles

- **Même jeu** : Une boîte à outils pour la réalisation de votre vision de l'équité des genres
- Elle est à sa place
- Répondre aux besoins des nouvelles arrivantes : Guide pour le sport et l'activité physique
- Module en ligne Le MÉMO de l'équité des genres
- Module en ligne Gardons les filles en sport
- Communautés autochtones : Vie active
- Sport de qualité pour les communautés et les clubs
- Module en ligne Lutte contre le racisme dans l'entraînement
- PNCE – Entraîner des athlètes ayant un handicap

Organismes utiles

- Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité
- Centre canadien pour la diversité et l'inclusion
- Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Groupe Respect Inc.
- Sport pour la vie
- Women's Sports Foundation (en anglais seulement)



SECTION 4 : ACCESSIBILITÉ, INCLUSION ET CONFIDENTIALITÉ

Accessibilité et inclusion

Femmes et sport au Canada s'engage à offrir un accès équitable à ses programmes et à ses services. Pour en apprendre davantage à ce sujet, nous vous invitons à lire nos politiques.

- Politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion
- Politique en matière d'accessibilité
- Politique en matière de langues officielles

Si vous avez besoins d'accommodements pour vous aider à remplir votre demande, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse spotlightgrant@womenandsport.ca.

Privacy Policy

Tous les renseignements personnels et les coordonnées transmis à Femmes et sport au Canada par l'entremise de la plateforme de demande Submittable resteront confidentiels. Toutes les données recueillies seront uniquement partagées sous forme de résumé, sans qu'il soit possible d'identifier une personne ou une organisation donnée.

Les détails relatifs à votre initiative seront partagés avec les membres du Comité consultatif et du Comité de sélection pour les besoins de la prise de décisions.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Politique de confidentialité](#).



SECTION 5 : DEMANDES ACCEPTÉES

À quoi puis-je m'attendre si ma demande est acceptée?

Les organisations sélectionnées devront confirmer qu'elles acceptent le financement à la mi-décembre ou à la fin de décembre 2022.

Suite à cette confirmation, les organisations devront se conformer à certaines exigences, comme l'illustre la liste ci-dessous. La subvention Focus donne également accès à divers avantages.

Liste de vérification pour les organisations recevant du financement

Toutes les organisations qui reçoivent une subvention Focus devront se conformer aux exigences ci-après.

Signer l'accord de financement et fournir des renseignements financiers à Femmes et sport au Canada.

Dépenser les fonds octroyés par l'entremise de la subvention Focus d'ici mars 2023.

Reconnaître publiquement dans toutes leurs activités de communication et de promotion :

- le soutien financier offert par Femmes et sport au Canada;
- le soutien financier offert par le gouvernement du Canada, **et ce, en français et en anglais.**
 - Remarque : Les organisations qui ont reçu une subvention doivent aviser le gouvernement du Canada au moins trois (3) jours à l'avance avant de procéder à toute annonce publique concernant l'obtention de la subvention Focus (ceci s'applique également aux publications sur les médias sociaux).



SECTION 5 : DEMANDES ACCEPTÉES

- *Des renseignements plus détaillés vous seront fournis dans la Trousse du bénéficiaire, y compris des modèles en français et en anglais pour le respect des exigences liées à la reconnaissance ainsi que les logos de Patrimoine canadien et de Femmes et sport au Canada.*

Faire le [module d'apprentissage en ligne Le MÉMO de l'équité des genres](#).

Assister à la séance de la communauté de pratique de la subvention Focus en compagnie des autres en février ou mars.

Aviser Femmes et sport au Canada si des changements notables sont apportés à l'initiative ou au budget proposé.

Remplir le rapport d'impact final de la subvention Focus.

Gérer tous les aspects financiers et les partenariats associés à la subvention Focus.

SECTION 6: COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE?



LORSQUE VOUS ÊTES PRÊTE À PRÉSENTER VOTRE DEMANDE...

Étape 1

Lisez le *Guide de demande* et assurez-vous que votre initiative répond aux conditions d'admissibilité de la subvention.

Étape 2

Assurez-vous de préparer tous les documents et les renseignements dont vous aurez besoin pour remplir votre demande :

- noms de deux (2) représentant.e.s de votre organisation qui agiront à titre de personnes-ressources pour votre demande;
- accès aux informations financières et budgétaires;
- numéro d'entreprise;
- si votre demande concerne la subvention de 50 000 \$, lettre d'appui.

Étape 3

Commencez à remplir votre demande! Après avoir créé un compte dans notre portail de demande, vous pourrez sauvegarder vos renseignements et terminer le processus au moment qui vous convient, jusqu'à la date limite du 14 novembre 2022 à minuit, heure de l'Est. De plus, vous pourrez vous connecter à votre compte en tout temps pour vérifier l'état de votre demande.

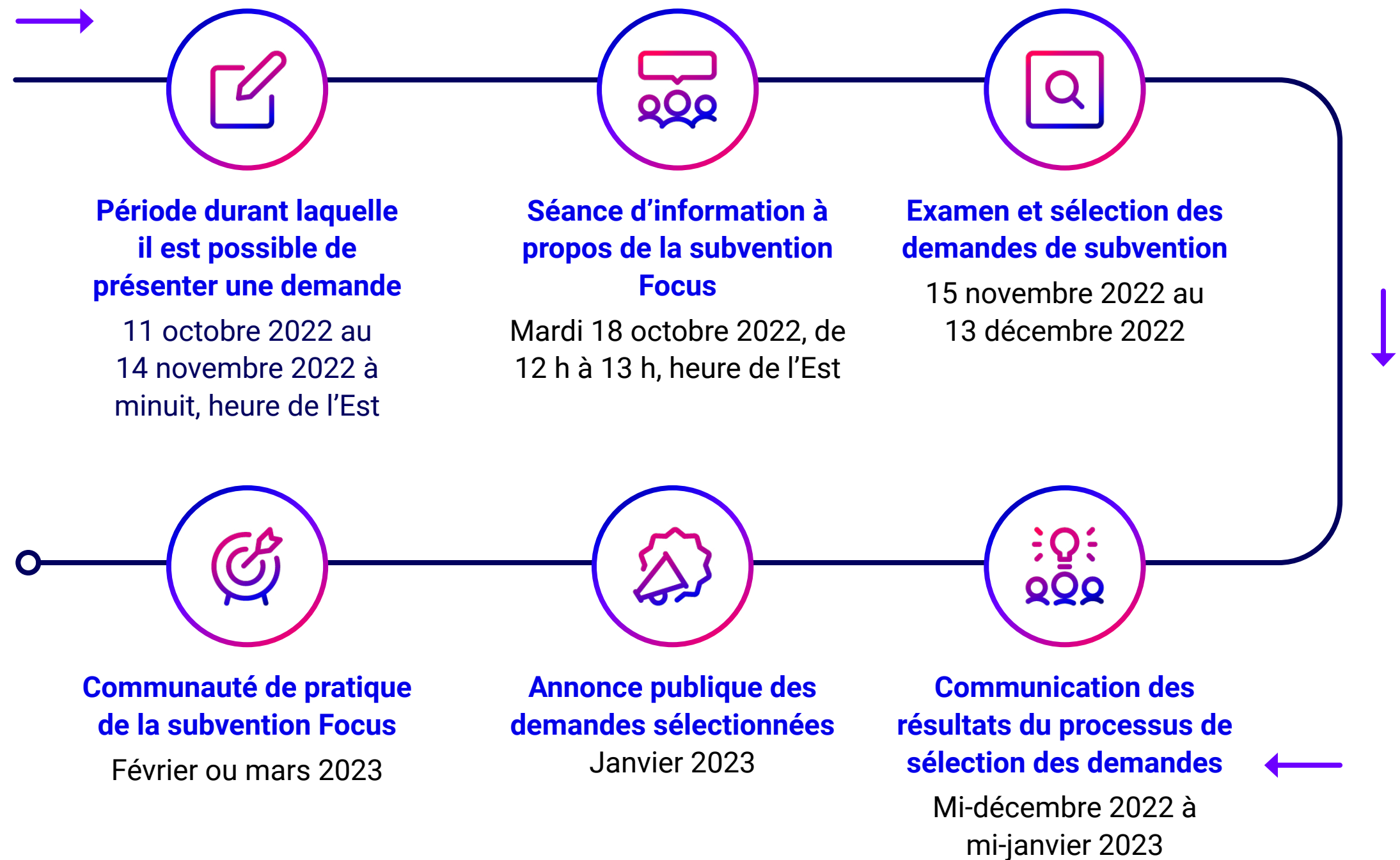
Étape 4

Assurez-vous que votre demande est complète, et cliquez sur le bouton « Soumettre ».

Échéanciers pour la subvention



SECTION 6: COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE?



Termes clés

Pour connaître la définition de certains des termes employés dans le présent guide, nous vous invitons à consulter notre [glossaire](#).

FOIRE AUX QUESTIONS



À quel moment sera-t-il possible de présenter une demande de subvention?

Les demandes de subventions pourront être adressées au programme Focus du 11 octobre 2022 jusqu'au 14 novembre 2022 à minuit, heure de l'Est.

Qui peut présenter une demande de subvention Focus?

La subvention Focus s'adresse aux organismes communautaires qui prévoient proposer une initiative comptant au moins 80 % de participant.e.s provenant des collectivités ci-après :

- personnes 2SLGBTQIA+;
- personnes noires;
- Autochtones, membres des Premières Nations, Inuits, Métis, autres;
- personnes racisées;
- personnes à faible revenu;
- personnes ayant un handicap;
- personnes nouvellement arrivées au Canada (c.-à-d. il y a moins de 5 ans).



FOIRE AUX QUESTIONS

Quand les organisations seront-elles informées de la décision concernant leur demande?

Toutes les organisations demanderesses seront informées de la décision prise au sujet de leur demande d'ici le début ou la mi-janvier 2023.

Puis-je présenter une demande pour chacun des niveaux de financement de la subvention Focus, ou encore présenter plusieurs demandes pour différents projets ou activités?

Oui, mais votre organisation ne pourra, le cas échéant, recevoir qu'une seule subvention.

Puis-je soumettre ma demande et les autres documents justificatifs à Femmes et sport au Canada par courriel?

Les demandes seront uniquement acceptées par l'entremise de notre plateforme de demande Submittable. Si vous avez besoin d'aide pour utiliser la plateforme, communiquez avec nous par courriel à l'adresse spotlightgrant@womenandsport.ca.

Les demandes écrites sont-elles le seul moyen de soumettre?

Oui, cependant, si vous avez besoin d'accommodement pour remplir la demande via la plateforme, veuillez nous envoyer un courriel à spotlightgrant@womenandsport.ca.



FOIRE AUX QUESTIONS

L'organisation doit-elle servir uniquement les filles/femmes/les personnes représentant la genre divers pour être éligible ?

Nous accueillons les organisations qui ont pour mandat de servir les filles/femmes/individus de genres divers ainsi que les organisations qui servent tous les genres à postuler.

S'il y a un projet qui a déjà été financé et qui est maintenant terminé et qu'une organisation veut le poursuivre ou en le changeant/modifiant, est-il éligible ?

Oui! Tant que vous remplissez les autres critères ci-dessus.

J'ai lu le Guide de demande, mais j'ai encore des questions à propos de ma demande. Qui dois-je contacter?

Vous n'avez qu'à communiquer avec nous à l'adresse spotlightgrant@womenandsport.ca.

Pour plus d'information

Si vous avez encore des questions après avoir lu le présent Guide de demande, veuillez communiquer avec nous à l'adresse spotlightgrant@womenandsport.ca. Notre équipe fera de son mieux pour répondre à toutes vos questions dans un délai de deux (2) jours ouvrables.

GUIDE DE DEMANDE POUR LA SUBVENTION FOCUS

2022



Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada